

Collectif citoyen (pour l'Avenir du Liauzu)
Mairie d'Orniac
46330 ORNIAC

Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Tour Pascal A et B
Tour Sequoia
92055 La Défense CEDEX

Orniac le 29 janvier 2016

Madame la Ministre de l'Environnement,

Nous souhaitons vous faire part de nos interrogations sur l'adéquation entre les volontés affichées du gouvernement en matière de transition citoyenne et écologique et les décisions prises localement par le Conseil Départemental du Lot concernant l'espace du Liauzu dont il est propriétaire, et validées par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy .

Tout d'abord un rapide exposé des faits :

Ce lieu emblématique de l'éducation populaire tournée vers la nature et la citoyenneté depuis 45 ans (voir annexe) a été abandonné financièrement par l'arrêt de la subvention du CD alors que la structure était en cours d'élaboration d'un plan de réorganisation avec la Région et l'ADEFPAT, puis abandonné physiquement depuis 2011 après le rejet de plusieurs offres privées et associatives, ceci aboutissant à la dégradation et à la vandalisation des lieux (photos).

En 2015, un collectif de citoyens engagés pour la transition citoyenne et écologique a proposé au Conseil Départemental et au Parc Naturel Régional PNRCQ un projet de revitalisation du lieu pour en faire un Centre Permanent de la Transition Ecologique et Citoyenne, projet ouvert largement travaillé avec la population et les associations locales, avec plusieurs réunions publiques.

Après un an de contact où le collectif s'est attaché à trouver les solutions aux problèmes posés (constitution d'une association, le CAL, pour répondre à la demande d'interlocuteur unique du CD46, commission sécurité...) le CD46 a rejeté le projet de manière très laconique (décision de la commission permanente du 16 juin 2016, voir courrier) au seul motif de garder le lieu public.

En octobre 2016, le CD décide la re-naturalisation du lieu pour un montant de 175 000 € consistant en la destruction de 5 bâtiments et la fermeture de 6 autres, ainsi que la mise en place d'un parcours d'interprétation.

Nos interrogations portent sur trois points :

Pourquoi, alors que plusieurs projets mettent en avant l'affichage transition écologique et citoyenne, le Conseil Départemental et le PNRCQ n'ont-ils pas soutenu un projet pilote en matière d'expérimentation, d'information et d'éducation à la transition écologique.

En 2011, le PNRCQ a accueilli 30 visiteurs de 7 pays différents dans le projet européen " Parks and People ". Le Liauzu et Les Amis du Célé étaient une des initiatives visitées en tant que projet phare de bonnes pratiques écologiques à partager avec les partenaires européens, montrant ainsi que la valeur du site était bien connue de Mme la Présidente. Pourquoi le CePTEC n'a pas eu l'intérêt et le soutien de Mme la Présidente pour un projet de restauration du patrimoine bâti à l'abandon, un projet de protection et d'animation d'un espace naturel sensible et Natura 2000 sur le territoire du parc ? Pourquoi le CD46 n'a-t-il pas soutenu la réouverture d'un lieu qui a permis la sensibilisation de plusieurs générations de collégiens à la richesse et à la fragilité de leur

environnement ?

Alors que les aides FEDER sont mobilisées sur ce type de projet, notamment sur les espaces sensibles du département, aucune des deux structures n'a évoqué avec le CePTEC la possibilité de mobiliser ces aides.

Comment, le Département, qui affiche une volonté de participation citoyenne au travers de grandes consultations, et le Parc Naturel qui affiche la volonté " d'inventer une autre vie " peuvent-ils refuser une discussion publique sur le devenir de ce lieu alors que cette discussion ouverte permettrait certainement d'enrichir le projet, de clarifier l'utilisation et le caractère public du lieu et surtout de permettre l'appropriation collective du devenir de ce lieu emblématique, stimulant ainsi l'implication citoyenne locale pour la transition écologique.

Enfin, et ce point est le plus important, comment se fait-il que les fonds TEPcv soient mobilisés pour la destruction et la fermeture de bâtiments avec un libellé " biodiversité et re-naturalisation " alors qu'il s'agit ni plus ni moins que de mettre en sécurité des lieux abandonnés par le Conseil Départemental et de réparer une monumentale erreur de gestion (photos en annexe).

De manière plus générale, ceci nous interroge sur les choix faits en matière d'utilisation des fonds publics destinés à prendre enfin la mesure des enjeux climatiques mondiaux et sur l'absence de transparence démocratique sur l'utilisation de ces fonds.

Nous tenions madame la ministre à partager ces interrogations avec vous et à vous informer du dépôt d'un recours gracieux auprès du Conseil Départemental du Lot concernant le rejet du projet du CePTEC en date du 04/12/2016. Vous trouverez ci-joint les pétitions qui soutiennent ce recours. Nous espérons qu'il ne sera pas nécessaire de faire de recours sur les attributions de subventions

Nous restons à votre entière disposition et vous invitons à venir nous rencontrer lors d'un prochain passage dans le Lot.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, nos salutations écologiques et citoyennes.

Les membres du collectif

Vous trouverez ci-joint :

- La lettre de recours administratif auprès du Conseil Départemental en date du 04/12/2016
- Le courrier du Président du Conseil Départemental du 16 juin 2016
- La lettre ouverte au Conseil Départemental en date du 11/07/2016
- La délibération du 17 octobre 2016 pour " l'adoption d'un projet d'espace naturel public " et la sollicitation de subventions dans le cadre de l'appel à projet TEPcv
- La délibération du 6 juin portant sur la sollicitation d'aides FEDER pour des actions de sensibilisation rentrant dans le cadre de l'article 19 du contrat de plan Etat-Région " favoriser les actions de diffusion pour la transition énergétique et écologique vers un développement durable "
- Courrier en date du 6 juillet 2016 à Madame la Présidente du PNRCQ,
- Historique du lieu " l'avenir du Liauzu "
- Le dossier Parks and people project

Les pétitions sur support papier (374)

La liste des signataires de la pétition en ligne (176)

Pour plus d'informations sur ce dossier, vous pouvez consulter les liens suivants :

- dossier du projet CePTEC http://transitionaupays.eu/wp-content/uploads/2016/04/Dossier-installation-Collective-au-Liauzu_V4_21-04-2016.pdf
- dossier finance du projet CePTEC <http://transitionaupays.eu/wp-content/uploads/2016/01/Dossier-financier-projet-Liauzu.pdf>
- Dossier juridique CePTEC <http://transitionaupays.eu/wp-content/uploads/2016/01/Dossier-juridique-projet-Liauzu.pdf>
- et le projet en quelques photos <http://transitionaupays.eu/le-projet-ceptec-en-quelques-photos/>

Les membres du collectif

Contact : avenirdulieu@transitionaupays.eu

Copie :

- Madame la préfète du Lot
- Préfecture de Région
- Madame la Présidente de la Région Occitanie
- Monsieur le Président du Conseil Départemental
- Madame la Présidente du PNRCQ
- DREAL
- DDT